SEMAPHORES
GROUPE ALPHA

Vignette à joindre au règlement

Montant : 9 600,00
Code client : A000030048
N° pièce B09726C035
Code UG : 8306

virement le 22 avril 2026

PARIS BIOTECH
Faculte de Cochin
24, rue du Faubourg Saint Jacques
75014 PARIS
France

Le 31 mars 2026

FACTURE : B09726C035

Libellé	Montant	T.V.A.
- Acompte sur honoraires de votre Commissaire aux Comptes au titre de l'exercice clos le 31/12/2025	8 000,00€	20,0 %
Total HT	**8 000,00€**	
T.V.A. à 20,0 %	1 600,00€	
Montant total TTC	**9 600,00€**	

Echéance : 30/04/2026

Tout règlement doit être adressé à :
GVA AUDIT-SEMAPHORES
Service Comptabilité
20, rue Martin Bernard
75647 PARIS CEDEX 13

En cas de retard de paiement, des pénalités seront facturées ainsi qu'une indemnité forfaitaire selon la loi du 22 mars 2012([1]).
[1] En application des dispositions de l'article L441-6 modifié par la loi 2012-387 du 22 mars 2012, le taux d'intérêt des pénalités de retards exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sera de 40€ comme fixé par le décret n° 2012-1115 du 02 octobre 2012.

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE							
GVA AUDIT-SEMAPHORES							
IBAN							BIC
FR76	3000	4008	2500	0213	6280	371	BNPAFRPPXXX
BNP Paribas							